



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

11 JANVIER 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT PAR VOIE DE TÉLÉCONFÉRENCE, LE LUNDI 11 JANVIER 2021, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Claire Bossé	Marie Tanguay	Diane Blais
Chantal Godin	Mario Cantin	Jocelyn Lapointe

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2020
4. FINANCES
 - 4.1 COMPTES
5. AFFAIRES NOUVELLES
 - 5.1 TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL PENDANT LA CRISE DE LA COVID-19
 - 5.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2021
6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 6.1 APPROBATION DES SALAIRES 2021 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS
 - 6.2 ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE, D'UN LOGICIEL ET D'UN SCANNER POUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE (TXX-003)
 - 6.3 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC
7. URBANISME
Pas de sujet
8. CORRESPONDANCE
 - 8.1 REMERCIEMENTS DE LA FABRIQUE
9. RAPPORTS DES COMITÉS
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 décembre 2020;

2021-001



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil municipal du 22 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

N° de résolution
ou annotation

2021-002

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER les procès-verbaux des séances du 7 et 22 décembre 2020.
ADOPTÉE

4. FINANCES

4.1 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes.

2021-003

IL EST PROPOSÉ PAR Jocelyn Lapointe, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant
2020		
MRC de Montmagny	collecte sélective	3 473.19
Xerox	photocopieur	550.73
	fourniture bureau	119.13
		669.86
Petite Caisse	frais de poste	194.95
Kemira Water Solution	pass-10	6 474.53
Postes Canada	envoi journal décembre	146.69
Réal Huot	matériel aqueduc	117.56
Areo-Feu	tests APRIA	1 517.33
Stelem	détecteur de fuites	6 070.68
Arpentage Côte-du-Sud	accès plage	2 299.50
	rue du Capitaine	919.80
		3 219.30
Pièces d'auto GGM	quincaillerie	28.72
URLS	formation Parc-O-mètre	45.99
Gestech	octobre, novembre	10 744.41
Régie L'Islet Montmagny	novembre	1 955.51
Lajoie Paysagistes	entretien paysager	3 868.91
Mario Cantin	Noël	13.80
Électricité Guillaume Lord	loisirs et gym	491.13
GSI Environnement	compost (bac brun)	556.23
Géomog Inc.	arpentage Blais Ouest	11 031.85
Gaétan Pascal	Noël	46.47
Remorquage Bellechasse	unité d'urgence	416.79
Services Incentech Inc.	inspection auto pompe	985.00
Batteries Expert Lévis	pires service incendie	97.68
Esther Fortin	camp de jour	56.91
MonBuro	fournitures de bureau	61.14
Hydro-Québec	éclairage public	2 063.66
	puits boul. Blais Ouest	703.67
	Fée des glaces	28.03
	station pompage Anse	773.09
	pompe chemin du Fleuve	49.17
	parc Jean Lesage	29.93
	poste incendie	105.16
	immeuble municipal	317.68
		4 070.39
Avantis coopérative	quincaillerie	593.77
Propane GRG	garage municipal	376.41
	poste incendie	390.12
		766.53
Concassés du Cap	roll off	564.30
Impressions Credo Inc.	journal décembre	946.13
Amazon.ca	fournitures bureau	364.38
	système conférence	1 605.48
		1 969.86
Bell Mobilité	cellulaire loisirs, voirie	136.75



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Costco	Café, verres et lingettes	160.74	
6tem Ti Inc.	portable corporation touristique	1 782.23	
Hydro-Québec	station pompage Peupliers	1 202.51	
	centre de loisirs	1 097.79	
	usine traitement eau	1 541.60	
MRC de Montmagny	bacs roulants	3 090.58	
	Vidange fosse septique	766.00	3 856.58
Xerox	fourniture bureau		367.21
Purolator	transport		5.37
Propane GRG	garage municipal	388.39	
	poste incendie	212.73	601.12
MDM Publicité	Noël		321.93
Ville de Montmagny	cours opérateur Autopompe		1 581.65
Arrêt Stop	essence voirie		249.38
Radio Montmagny Inc.	vœux Noël		287.44
Eurofins Environex	analyse eau potable	183.96	
	analyse eaux usées	148.32	332.28
Marc-André Paré, consultant	banque d'heures	9 198.00	
	frais déplacement	127.28	9 325.28
Yannick Savard	poste incendie		945.00
6tem Ti Inc.	portable Isabelle		1 379.70
Ghislain Vézina	réparation lumières de rue		2 204.57
Batteries Expert Lévis	pires service incendie		109.27
Receveur général du Canada	DAS décembre		3 781.72
Revenu Québec	DAS décembre		9 264.68
Retraite Québec	décembre		744.00
Régime de retraite	REER 2020		21 992.78
Métal LPL			119.86
Morin & Bilodeau	extinction servitude		581.70
Service incendie	décembre		1 289.62
2021			
Xerox	fournitures de bureau		154.68
CITAM	frais annuel CITAM		286.74
CIM	logiciel gestion financière		5 012.91
Goélan	sièges balançoire		894.58
Produits Novaco	produits entretien		153.96
Forfait Rosmar	déneigement contrat	32 614.55	
	Déneigement stationnements	3 313.20	35 927.75
CAUCA	survi-mobile		517.39
Concassés du Cap			7 248.77
Novicom Technologies Inc.	micro service incendie		150.61
Québec Municipal	abonnement annuel		170.82
Wolters Kluwer	actualité juridiques	1 237.95	
	code municipal	831.60	2 069.55
AQLM	avis cotisation		356.87
CCIM	adhésion 2021		205.39

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 175 766,49 \$.

Martin Turgeon
ADOPTÉE

5. AFFAIRES NOUVELLES

5.1 TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL PENDANT LA CRISE DE LA COVID-19

CONSIDÉRANT les différents mesures prises par décrets et arrêtés ministériels en lien avec la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

CONSIDÉRANT l'avis public publié à cet effet le 4 janvier 2021.

2021-004

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉ

5.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2021

Les membres du conseil municipal sont conviés à une séance extraordinaire le 21 janvier 2021, à 17 h à huis clos, via téléconférence.

2021-005

6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

6.1 APPROBATION DES SALAIRES 2021 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS

Présentation aux membres du conseil municipal de l'échelle salariale 2021 pour le service incendie et les premiers répondants. L'augmentation du taux horaire est de 2 %.

2021-006

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER l'échelle salariale 2021 des employés du service incendie et des premiers répondants tel que présenté.

ADOPTÉE

6.2 ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE, D'UN LOGICIEL ET D'UN SCANNER POUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE (TXX-003)

Achat d'un ordinateur portable pour l'administration municipale.

2021-007

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER l'achat d'un ordinateur Lenovo au prix de 1 200 \$, du logiciel Power PDF au montant de 200 \$ et d'un scanner de bureau au montant de 515 \$.

ADOPTÉE

6.3 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer et la Fabrique Notre-Dame-de-l'Assomption ont conclu une entente de principe sur la cession de l'immeuble de l'église à la Municipalité. La signature d'un acte notarié est prévue en 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a entrepris une démarche de planification pour la requalification de son cœur villageois par la réalisation d'un plan directeur d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE des besoins ont été soulevés pour des espaces communautaires et culturels et que l'église a été identifiée pour accueillir une vocation communautaire et culturelle (pôle civique et culturel);



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du patrimoine religieux du Québec a ouvert un appel à projet au Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux et que le volet 1 de ce programme porte sur la planification de la requalification d'un immeuble religieux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la Fabrique sont d'accord sur la nouvelle vocation à donner à l'église, il reste à déterminer la nature des modifications au bâtiment et à évaluer les coûts des travaux de requalification;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la Fabrique sont d'accord sur la nouvelle vocation à donner à l'église, il reste à déterminer la nature des modifications au bâtiment et à évaluer les coûts des travaux de requalification;

CONSIDÉRANT l'offre de service du concepteur en architecture Yannick Savard pour les relevés du bâtiment de 900 \$;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'architecte Réjean Lafleur pour l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un rideau écran escamotable de 1500 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de la firme ABCP Architecture pour l'étude de faisabilité de conversion s'élève à 11 140 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions d'admissibilité est que l'immeuble soit cité en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*;

CONSIDÉRANT QUE les organismes religieux ne sont pas admissibles à ce programme, mais que les organismes municipaux le sont.

2021-008

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer s'engage à déposer un projet d'environ 14 700 \$ pour une aide financière d'une valeur estimée à environ 10 605 \$ au Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, volet 1, soit 75% des coûts du projet, pour réaliser la planification de la requalification du bâtiment de l'église;

QUE la Municipalité s'engage à acquérir le bâtiment de l'église conformément à l'entente de principe négociée avec la Fabrique;

QUE la Municipalité s'engage à citer le bâtiment de l'église en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* conformément aux exigences du programme;

QUE la Municipalité mandate M. Martin Turgeon, directeur général, représentant désigné, à signer tout document relatif à cette demande de financement.

ADOPTÉE

7. URBANISME

Pas de sujet

8. CORRESPONDANCE

8.1 REMERCIEMENTS DE LA FABRIQUE

Lettre de remerciements de la Fabrique de Berthier-sur-Mer pour la participation financière de la Municipalité à l'action bénévole visant à offrir des paniers de Noël aux familles dans le besoin.

2021-009

9. RAPPORTS DES COMITÉS

Pas de sujet

10. PÉRIODE DE QUESTION

Pas de question

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 19 h 35.

Président :



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Secrétaire d'assemblée :
Page laissée intentionnellement vide

Page laissée intentionnellement vide

Page 680 Séance du 11 janvier 2021